



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

Assemblée Générale du 24 juin 2009

Rapport moral du Président André FLAGEUL

Bonjour à toutes et à tous,

Avant de vous présenter le rapport moral, je voudrais avoir une pensée particulière pour quelqu'un qui m'était très cher et qui nous a quittés, Claudette CHESNE, notre vice-présidente. C'était avec elle 25 ans de militance, de connivence et de confiance réciproque. Elle est partie très soudainement, un orage dans notre département car elle occupait beaucoup de fonctions et nous comptions beaucoup sur elle au national.

Alors je sais Claudette, tu vas m'accompagner toute la journée.

Comme tous les ans, des nouvelles de mon jardin du ciel : cette année, ça va bien, belle année à fruits, belle année à fleurs. Mais comme d'habitude, un jardin, c'est l'apprentissage de l'humilité : vous pouvez planter, semer, la réussite n'est pas acquise, un mauvais coup de vent, un peu de grêle, des graines qui ne germent pas.

Donc, le succès, le résultat, n'est pas toujours au rendez-vous... Un peu comme pour l'UNA.

En 2008, qu'avons-nous fait ?

En 2008, nous avons des attentes très fortes : l'aboutissement du 5^{ème} risque, la reconnaissance du coût économique de nos structures, le développement de nouvelles activités. Nous avons des attentes en 2008, nous nous étions fixés des objectifs ambitieux :

- l'essentiel : l'approfondissement de nos concepts, de nos conceptions, de nos orientations, « notre bataille des idées » en produisant textes et articles.
- la diversification de notre offre de services aussi bien sur le cœur de métier que sur les autres activités possibles.
- l'amélioration de la performance de nos entreprises, devenir de véritables entrepreneurs sociaux.
- la structuration de notre réseau et sa visibilité.

Et pour cela, nous avons opté pour l'amélioration de la démocratie représentative et le développement de la démocratie participative. Emmanuel Verny vous en rendra compte dans son rapport d'activité.

Nous avons développé de l'expertise dans une liaison entre la tête de réseau et l'ensemble des adhérents. Nous avons tenté en même temps, de prendre un virage en passant un nouveau cap, se présenter comme une force économique, la stratégie des filiales et des marques. Là aussi, le rapport d'activité en témoignera.

A cet instant, je voudrais souligner deux points :

- Donner un coup de chapeau à l'ensemble des salariés du siège et en particulier au secteur des ressources humaines, du juridique et de la communication qui ont fait, particulièrement cette année, un travail considérable. Il suffit en matière de communication, d'aller visiter le site et de voir les outils qui ont été mis en place.
- Attirer votre attention sur le fait que nous avons collectivement pris un certain nombre de risques, de risques économiques à travers les filiales. Nous souhaitons à cet égard être très transparents avec l'Assemblée générale dans la présentation des comptes qui sera faite par le Trésorier ; vous aurez une vision exacte des risques qui sont pris autour de France Domicile, autour de la Téléassistance et nous aurons donc l'occasion dans cette Assemblée de discuter de tout cela.

Le succès que j'évoquais tout à l'heure à travers le jardinage, n'est pas forcément à l'heure du rendez-vous. Il nous faudra regarder de très près, prendre les décisions qui s'imposeront si un certain nombre de situations perdurent.

Mais je voudrais aussi mettre une note plus optimiste et notamment mettre en exergue une réussite, une réussite qui est maintenant à transformer : le plan de Modernisation. Nous allons recevoir cet après-midi le Directeur de la CNSA, Laurent VACHEY.

Alors je sais que vous pensez comme moi, et c'est vrai, que la période se présente à nouveau morose, l'avenir est incertain et la réalité bien dure. Oui, elle est dure puisque, on peut le dire rapidement, nous sommes toujours dans ce moment de banalisation des services aux personnes par lequel il est difficile de reconnaître ce qui est de l'ordre de la prise en compte des personnes en situation de perte d'autonomie et ce qui est, comme on le dit de temps en temps, le ménage confort. Donc moment où l'on ne sait plus très bien où se situent les segmentations et où la globalisation qui est faite peut entraîner un certain nombre de maldonnes.

Nous avons à nouveau, et nous le savons, des tensions très fortes sur les ressources publiques. Il suffit de se rappeler ce qu'a été la nature du débat au dernier Conseil d'administration de la CNSA où on nous a annoncé que dans les prochains budgets, l'enveloppe destinée aux départements serait amputée de 120 M€. Il n'y a pas besoin de faire un dessin pour savoir très précisément ce que cela veut dire en termes de négociations des associations avec les conseillers généraux et je pourrais aussi parler de ce qui se passe du côté de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales : nous avons d'ailleurs fait, il n'y a pas longtemps, avec l'ensemble des fédérations, un communiqué sur ce point.

Donc banalisation, tensions sur les finances publiques et toujours pas de réelle solvabilisation concernant les services aux personnes. Tout cela contribue, on le sait, à tirer le système vers le bas et nous sommes dans cette situation paradoxale où l'on n'arrête pas de chanter les mérites des services aux personnes en termes de développement de l'emploi alors que nous pouvons démontrer que nous sommes dans une situation de destruction d'emploi.

Alors oui, nous sommes aujourd'hui dans un système qui est à bout de souffle, personne ne veut prendre en considération le coût réel des services, pas plus les usagers que les financeurs. Nous sommes un secteur qui est en permanence affecté par cette impossibilité de prendre en considération le coût réel du service.

Nous avons effectivement pensé que l'inscription dans la loi de janvier 2002 allait permettre une dynamique vertueuse. Nous sommes bien obligés de constater aujourd'hui que là aussi, le résultat n'est pas au rendez-vous parce que d'un côté, les conseillers généraux – qui sont eux-mêmes enfermés dans des logiques financières considérables – n'appliquent pas sur

l'ensemble du territoire la loi de janvier 2002 donc la tarification vertueuse qui devait prendre en considération le projet politique d'une association et ses conditions économiques, notamment les conditions en matière de professionnalisation, ne sont pas réunies.

Et aujourd'hui, à nouveau, personne ne veut financer le coût réel de la professionnalisation. Alors on voit bien toutes les manœuvres qui sont faites en disant « mais finalement, vous n'avez pas besoin de personnel autant formé » du côté des conseillers généraux, vous êtes en permanence dans une situation de négociation très difficile.

Je n'insisterai pas du côté de la CNAV puisque de toute manière, leur attitude n'a pas changé, ils ne veulent pas reconnaître la loi de janvier 2002 et on nous annonce régulièrement que peut-être un jour on va prendre en considération plus particulièrement, par une enveloppe qualité supplémentaire, la professionnalisation des structures.

Alors oui, nous sommes dans un système à bout de souffle. Nous sommes dans un étouffement, entre le mythe du marché qui va encore se renforcer dans le cadre de la directive services avec l'Europe et le rouleau compresseur des politiques publiques avec toutes leurs exigences de procédures, avec toutes leurs exigences d'efficacité et de performance. Emmanuel VERNY développera ce point de vue.

Face à cette situation, quels risques a-t-on dans le réseau ? Le risque de découragement – et ce n'est pas une attitude UNA le découragement, ce n'est pas dans la culture de l'UNA ; le doute : avons-nous fait les bons choix ? Était-ce utile de s'inscrire dans la loi de janvier 2002 ? J'ose quand même rappeler que si nous avons choisi cette option, c'est bien parce que nous pensions fondamentalement que nous avions à être reconnus dans des logiques d'action sociale et que nous cherchions par là la protection des usagers et de la protection des salariés.

Peut-être devons-nous nous poser la question d'avoir une attitude plus offensive entre autorisation et agrément. Faut-il remettre en cause le système en restant très attentifs sur les questions européennes ?

L'autre tentation, c'est celle que je crains le plus aujourd'hui, c'est la tentation du repli sur soi et dans cette tentation du repli sur soi, la remise en cause de l'intérêt d'une adhésion à une fédération : face aux difficultés économiques, les cotisations peuvent être une variable d'ajustement.

Le risque fondamental dans cette période de difficultés est d'accepter la situation d'instrumentalisation des pouvoirs publics à notre égard. Face à ces risques, « que faire ? ». Prendre un certain nombre d'initiatives, un certain nombre de mesures : très rapidement se mobiliser autour de la manifestation et de l'expression publique du 30 juin, reprendre un certain nombre de revendications sur la nécessité d'une table ronde avec les financeurs, établir un « Livre noir » de la tarification, et bien évidemment continuer à œuvrer sur la question du débat public sur le 5^{ème} risque. Je souhaite aujourd'hui de votre part toutes les suggestions d'actions.

Mais sincèrement, je pense que face à cette morosité du moment, face à cette instrumentalisation, à cet enfermement dans la gestion, la seule réponse que nous avons c'est de continuer à revendiquer la réponse sociale que nous organisons. La solidarité n'est pas et ne peut pas être qu'un produit. La réponse sociale que nous avons à travers les associations et les services publics, est à mettre en permanence en avant ce qui veut dire que notre tâche essentielle du moment c'est de réhabiliter le politique dans nos associations c'est-à-dire de reprendre les questions du projet, les questions du sens et en conséquence, d'adapter notre gouvernance par la primauté des projets politiques et par la construction de cette altérité associative entre les politiques et les administratifs.

Réhabiliter le politique, privilégier au moment du repli sur soi, la coopération, le partenariat et le travail en réseau c'est-à-dire retrouver nos capacités d'innovation et de force de proposition et je l'ai souvent dit que nous avons un rôle fantastique d'observation des réalités sociales, de capacité d'interpellation et de capacité de proposition. Mais pour cela, nous avons un levier extraordinaire qui fera la différenciation avec les autres, c'est notre capacité d'entretenir et de faire vivre la relation que nous avons avec les usagers de nos services.

Bien évidemment, cela veut dire très concrètement que nous devons continuer à œuvrer sur les questions fondamentales de l'accès aux droits, de la construction de nouveaux droits – ce que nous avons fait avec le Manifeste, ce que nous voulons faire avec le 5^{ème} risque. Cela veut dire que dans cette relation particulière à l'utilisateur, nous avons à mettre sans arrêt nos pratiques d'intervention en liaison avec nos valeurs affichées. Très concrètement, cela renvoie à la question de la promotion du sujet dans la constitution, dans l'accompagnement des plans d'aide. Mais nous avons peut-être à passer un cap supérieur qui est de considérer que nous n'avons pas simplement des usagers dont il faut rechercher la satisfaction, nous avons affaire à des usagers qui sont inscrits dans une communauté et nous avons à nous adresser à eux en tant que collectif donc dépasser le simple positionnement de l'utilisateur dans sa place particulière de sujet d'un plan d'aide mais considérer que ces usagers et leur entourage ont un savoir d'usage, ont un savoir d'expérience et qu'il faut leur donner la parole, recueillir la parole et faire quelque chose de cette parole.

C'est ce que nous avons voulu expérimenter avec le programme Citoyenneté dont nous avons rendu les résultats au moins d'avril – j'ai personnellement regretté que nous n'ayons pas suscité un intérêt quantitatif de présence d'adhérents à ce rendu de résultats. C'est bien cette question de la Citoyenneté qui participe à la différenciation : la question de rendre clair ce qui nous différencie avec les autres intervenants est vitale pour nous.

Voilà le message d'espoir que j'avais envie de vous donner ce matin.

Nous sommes en Assemblée générale, c'est fait pour débattre, c'est un moment fort de la démocratie et j'emprunterai une pensée à mon ami Bernard ENNUYER qui très souvent, me dit « André, il faut pour construire, de la polémique, de la controverse » alors je vous invite à la polémique, à la controverse.

Mon objectif est aussi d'arriver en bout de course à du consensus et à du compromis.

Bonne Assemblée générale.